

Université Cheikh Anta DIOP



Ecole Supérieure Polytechnique  
Département de Génie Civil



Union des Gestionnaires des Aéroports  
d'Afrique du Centre et de l'Ouest

## ***MASTERE EN BASES AERIENNES CIVILES (MBAC)***



*Former un Personnel Spécialisé  
Pour faire de l'Afrique un HUB Aérien*

## **Présentation**

Confrontée par une rareté de cadres spécialisés dans le domaine des bases aériennes civiles, l'industrie aéroportuaire a été pendant longtemps interpellée par la communauté de l'Aviation Civile Internationale sur cette insuffisance de mise en œuvre efficace, observée par ailleurs dans d'autres régions du monde.

Face à cette situation préjudiciable au bon fonctionnement des infrastructures aéroportuaires, plusieurs rencontres de haut niveau ont régulièrement appelé de tous les vœux, la création d'instituts de spécialisation des Ingénieurs de Génie-Civil dans ce corps de métier.

## **Compétences Visées**

En effet, la gestion et l'exploitation technique du patrimoine des aéroports relève de la compétence de l'ingénieur en bases aériennes formé aussi bien à l'exploitation qu'à la maintenance des installations terminales comprenant les bâtiments techniques et commerciaux, les infrastructures et équipements aéroportuaires...

Outre les connaissances dans le domaine des chaussées aéronautiques, le spécialiste des bases aériennes est appelé à superviser le volet technique des installations, à ce titre, les diplômés seront capables :

- de conduire un projet de construction d'un nouvel aéroport, incluant la recherche de site, l'ingénierie des installations, le dimensionnement des ouvrages et équipements...
- d'assurer la gestion et l'exploitation technique des aéroports,
- d'assurer les politiques de maintenances des installations et équipements,
- de servir d'interface avec tous les autres corps de métiers qui composent le microcosme aéroportuaire.

## **Profils et Niveaux**

Pour s'inscrire en Master, le candidat devra présenter :

- soit un diplôme d'ingénieur de conception compatible avec la formation ;
- soit un diplôme d'ingénieur technologue compatible avec la formation ;
- soit un autre diplôme pouvant être admis en équivalence.

En plus du diplôme, une expérience professionnelle dans le milieu du Génie Civil sera requise.

## **Organisation de la formation**

Le cursus master professionnel en bases aériennes civiles assure à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales, transversales et de compétences préprofessionnelles.

La durée de la formation est de 10 mois et est dispensée en présentiel et/ou en distanciel.

La première phase de 6 mois sera organisée sous forme de cours, conférences, séminaires, travaux dirigés, travaux pratiques, conduites de projets individuels ou collectifs.

La deuxième phase de 3 mois sera consacrée à un stage dans un aéroport qui impliquera la rédaction d'un rapport ou d'un mémoire qui donnera lieu à une soutenance.

## **Contenu de la formation**

Les modules dispensés dans ce master sont résumés ci-dessous.

Réf. UE	Éléments constitutifs (EC)
MAS-BAC 591 : Pistes et chaussées	Chaussées Aéroportuaires et terrassements/ équipement spécifiques des aérodromes
	Pathologies et entretien des chaussées
MAS-BAC 592 : Outils d'architecture	Environnement : choix de sites ; procédures réglementaires
	Plan de masse, contraintes de sécurité et capacité des aéroports
	Conception des bâtiments d'aéroport (Architecture)
MAS-BAC 593 : Construction Civile	Conception et ingénierie des bâtiments techniques et commerciaux
	Exécution des ouvrages- Terrassement et fondations
	Exécution des ouvrages- Superstructures et Ouvrages d'arts
MAS-BAC 594 : Transport Aérien	Infrastructure de transports
	Aérodynamique, Aéronefs et transport aérien
	Notions sur les voies et l'exploitation des chemins de fer
MAS-BAC 595 : Management de la sécurité et de la sûreté	Servitudes aéroportuaires
	Sûreté Aéroportuaire
	Etude de sécurité et systèmes de management
MAS-BAC 596 : Météo et Navigation	Gestion et exploitation des aéroports
	Navigation Aérienne
	Météorologie aéronautique

## **Dossier de candidature**

Les frais de dossier s'élèveront à vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à payer à la caisse de l'Agence Comptable de l'École Supérieure Polytechnique.

Le dossier de candidature devra comprendre :

- une photocopie légalisée du diplôme d'ingénieur de conception en génie civil ou tout autre diplôme admis en équivalence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la première à la cinquième année ;
- un curriculum vitae actualisé et signé;
- une lettre de motivation ;
- une photocopie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport en cours de validité ;
- le quitus de paiement des frais de dossier.

## **Coût de la formation**

Le coût de la formation est estimé à quatre millions (4 000 000) Francs CFA.

### ***Modalités de paiement :***

- 30 % : 1<sup>er</sup> versement à l'inscription;
- 40 % : 2<sup>ème</sup> Versement;
- 30 % : 3<sup>ème</sup> Versement.

❖ ***Aucun remboursement des sommes perçues n'est possible.***

❖ ***Le coût de la formation est entièrement à la charge de l'auditeur.***

## **ANNEE UNIVERSITAIRE 2022 / 2023**

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter :

Département Génie civil

Responsable de la formation : M. Mamadou BOP

☐ : 33 824 48 87–Tel : 77 578 19 13

Email : [mbac.esp@esp.sn](mailto:mbac.esp@esp.sn)